

Regards sur Anjou

Mai 2018 / Volume 45, numéro 4

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA



LE POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARC D'AFFAIRES D'ANJOU

Depuis la dernière séance publique du conseil d'arrondissement, la modification de zonage en cours a suscité des réactions et vous en avez peut-être eu des échos. Je tiens donc à clarifier certains propos relativement au développement du parc d'affaires afin de vous apporter toute l'information nécessaire pour avoir une vision d'ensemble claire du dossier.

Tout d'abord, la modification du règlement de zonage RCA 40-24 ne vise qu'à ajouter la classe d'usage « Commerce de grande et moyenne surface » à la zone industrielle I-228, celle où se situe le golf. La zone concernée permet déjà les activités industrielles aussi bien dans le plan de zonage de l'arrondissement que dans les documents de planification de la Ville de Montréal, c'est-à-dire le *Schéma d'aménagement et de développement* ainsi que le *Plan d'urbanisme* où l'usage « Commerce de grande et moyenne surface » est autorisé pour le secteur du golf. La modification du règlement de zonage de l'arrondissement vient par conséquent s'arrimer au *Schéma* et au *Plan d'urbanisme* de la Ville centre.

Il faut savoir que ce secteur possédait une vocation industrielle lourde. Les entreprises pétrolières ont pu s'y établir et concourir au développement de Ville d'Anjou, mais aussi de l'est de l'île en général. Lorsque la raffinerie BP a fermé ses portes, le conseil de ville d'Anjou a acquis les terrains pour mieux planifier la réhabilitation de ce secteur, c'est-à-dire changer l'image axée sur l'industrie lourde et promouvoir l'établissement d'entreprises à valeur ajoutée, tant en termes de qualité environnementale que de création d'emplois. Désormais, les modifications réglementaires subséquentes font que toute nouvelle industrie lourde ne peut plus s'y implanter, sachant que le niveau de contamination du sol restreint également les possibilités d'usage.

Depuis longtemps, nous avons une vision de développement du parc d'affaires qui se reflète dans la stratégie de planification et de réhabilitation de ce secteur et qui veut changer les perceptions réduisant l'est de l'île à une grappe d'entreprises génératrices de nuisances. La notion de « parc d'affaires, incluant la présence d'un golf » a été proposée de façon à attirer des entreprises à valeur ajoutée avec la qualité architecturale du cadre bâti, l'aménagement de larges espaces verts gazonnés à l'avant des installations et la plantation d'arbres. Le golf constituait un élément d'attraction et de promotion et a toujours été considéré dans la stratégie comme un usage transitoire, le temps de proposer une offre enviable pour le développement économique et soutenir éventuellement la croissance des entreprises. En outre, il s'avère que les activités d'un golf ne sont dorénavant plus rentables sur l'île.

La vision de développement du parc d'affaires s'axe autour de trois phases principales enchâssées à l'intérieur de protocoles d'entente :

- Phase 1 (terminée) : développer les terrains municipaux ;
- Phase 2 (en cours de réalisation) : développer le parcours exécutif du golf métropolitain ;
- Phase 3 (à venir) : développer la partie sud du golf.

Rappelons que nous poursuivons nos objectifs comme ils ont été planifiés et que l'ensemble des terrains visés sont des propriétés privées.

En aucun cas, l'arrondissement d'Anjou n'a privilégié un développement récréatif d'importance pour les familles dans le secteur d'affaires afin d'assurer la quiétude et la sécurité publique de ses citoyens. En survolant le réseau routier, nous constatons que le parc d'affaires est ceinturé par des axes autoroutiers, le chemin de fer et une zone industrielle lourde. Dans cette analyse, il faut tenir compte de plusieurs autres facteurs :

- Le parc d'affaires d'Anjou est le deuxième plus important parc industriel de la région métropolitaine ;
- C'est un des secteurs d'emplois, avec celui de Saint-Laurent, qui soutient toujours le développement industriel manufacturier sur l'île de Montréal ;
- Près de 600 entreprises et plus de 22 000 travailleurs y sont établis ;
- Les principaux accès au parc d'affaires sont les boulevards du Golf, des Sciences et Henri-Bourassa, sur lesquels un nombre considérable de véhicules circulent quotidiennement, notamment quelque 15 000 camions lourds ;
- Les usines de recyclage de métaux AIM de Montréal-Est sont en croissance et génèrent des nuisances importantes comme le bruit.

Ce n'est pas pour autant que les considérations d'ordre environnemental ne me préoccupent pas, bien au contraire. Des secteurs comme l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny et le raccordement des réseaux cyclables aux parcs et espaces verts à proximité demeurent des priorités pour l'arrondissement d'Anjou. Il s'agit d'investissements plus judicieux pour les fonds publics. N'oublions pas que le golf exige non seulement le maintien de bassins artificiels pleins et un arrosage considérable qui proviennent directement de la nappe phréatique, mais aussi l'utilisation abondante de pesticides et d'engrais – ce qui va à l'encontre de nos préoccupations environnementales.

Il faut également savoir que le boisé actuel abrite quantité de frênes touchés par l'agrile et qu'ils devront être abattus. Malheureusement, l'arrondissement d'Anjou ne dispose pas du budget de remplacement pour ces arbres. Il ne nous faut pas un poumon, mais un système respiratoire complet. À cet effet, je souhaite davantage verdifier les rues pour augmenter la couverture de l'asphalte par la canopée et ainsi réduire les îlots de chaleur. Mon objectif est de planter 2 000 arbres par an mais, là encore, l'arrondissement d'Anjou ne reçoit pas le budget nécessaire à cette opération.

Pour conclure, sachez que très peu de demandes d'abattage d'arbres sont accordées par l'arrondissement d'Anjou, sauf exception bien particulière. De plus, les propriétaires ont l'obligation de replanter un arbre dans l'année, voire deux si la superficie de leur terrain le permet.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le **mardi 5 juin, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.

SERVICE OFFERT AUX CITOYENS

DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS



L'arrondissement d'Anjou propose à ses citoyens de faire détruire de façon sécuritaire et confidentielle les documents personnels dont ils souhaitent se départir. À cet effet, une unité de déchiquetage mobile sera au centre communautaire d'Anjou le **samedi 9 juin, de 9 h à 13 h 30**. La destruction des documents est gratuite, mais les Angevins doivent fournir une preuve de résidence. La compagnie déchiquette les documents de manière à ce qu'ils ne puissent être reconstitués, mais afin qu'ils puissent être recyclés. Ces documents peuvent être en papier (relevé bancaire, déclaration de revenus, facture, etc.) ou en matières plastiques (carte d'identité, permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc.). Les supports de conservation (CD, bande vidéo, DVD, disque dur, etc.) peuvent être apportés, mais seront déchiquetés en usine. Il est à noter que les industries, les commerces et les institutions doivent faire leurs propres démarches auprès des entreprises spécialisées pour obtenir un service de déchiquetage et de destruction sécurisée de documents.



Renseignements :
311 ou ville.montreal.qc.ca/anjou

BROCANTE – INSCRIPTION



ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS LE MARDI 22 MAI

Le super samedi de brocantes aura lieu le **samedi 9 juin, de 9 h à 15 h 30**. En raison de la quantité limitée d'emplacements alloués dans le stationnement de la mairie d'arrondissement lors de la brocante communautaire, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) procédera à un tirage au sort pour l'attribution des places. Seuls les Angevins possédant une carte de citoyen valide et une preuve de résidence (permis de conduire, facture de services publics) seront admissibles. Le tirage au sort se déroulera au sous-sol du 7500, avenue Goncourt, de la façon suivante : le **mardi 22 mai, de 19 h à 19 h 30**, la DCSLDS remettra des coupons de tirage aux personnes présentes, à raison d'un coupon par adresse. Par la suite, à compter de 19 h 35, elle tirera au sort les 100 premiers numéros, peu importe l'ordre d'arrivée des personnes. Seules ces personnes auront droit à un emplacement.



Pour plus d'information,
consultez le *Répertoire d'activités printemps/été 2018* de l'arrondissement d'Anjou.

JOUR FÉRIÉ

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Les bureaux administratifs ainsi que tous les édifices municipaux de l'arrondissement d'Anjou seront fermés le lundi 21 mai. Seul le complexe sportif de l'école secondaire Anjou sera ouvert.

Bon congé à tous et à toutes !

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Lors de la séance extraordinaire du 9 février dernier, **Mme Andrée Hénault**, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou, a été nommée maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'avril à juin 2018.



RAPPEL



ABONNEMENT À L'INFOLETTRE D'ANJOU

L'arrondissement procédera prochainement au lancement d'une nouvelle infolettre qui traitera une fois par mois des activités offertes aux citoyens d'Anjou et de toutes les informations pratiques. Si vous souhaitez recevoir cette infolettre, nous vous invitons à vous inscrire sur le site Internet de l'arrondissement : **ville.montreal.qc.ca/anjou**.

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 765 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLECTE ITINÉRANTE DES RDD ET DES TIC

La prochaine collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le **samedi 9 juin, entre 9 h et 17 h**, au centre communautaire d'Anjou, 7800 boulevard Métropolitain Est. Il est important de noter que les entreprises, les commerces et les institutions doivent faire appel à des sociétés privées spécialisées. Rappelons que les RDD sont des produits d'usage domestique pouvant présenter un certain danger pour la santé ou l'environnement lorsqu'on les utilise, les entrepose ou les élimine inadéquatement. Les produits suivants, soit peinture, solvants, batteries, antigels, huiles à moteur, nettoyeurs, piles, pesticides et engrais chimiques sont des RDD.

De plus, l'arrondissement vous invite à apporter le jour de la collecte votre matériel électronique désuet afin qu'il soit recyclé de façon appropriée. Attention ! Vous avez la responsabilité de détruire les données au préalable.



Renseignements :
311 ou ville.montreal.qc.ca/anjou



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Encore une fois, vous pourrez vous procurer gratuitement du compost pour enrichir la terre de votre terrain.

COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL
2235, rue Michel-Jurdant, accès par le prolongement nord de la rue d'Iberville

Samedi 12 et dimanche 13 mai, de 8 h à 18 h

À ANJOU, dans le stationnement de trois parcs (jusqu'à épuisement des stocks)

Mardi 15 mai, de 8 h 30 à 16 h – parc Lucie-Bruneau (7051, avenue de l'Alsace)

Mercredi 16 mai, de 8 h 30 à 16 h – parc des Roseraies (7070, avenue de la Nantaise)

Jeudi 17 mai, de 8 h 30 à 16 h – parc Roger-Rousseau (angle boulevard de Châteauneuf et avenue Rondeau)



Apportez une preuve de résidence, une pelle et des contenants solides pour recueillir le compost en vrac. Veuillez noter qu'aucune aide n'est offerte sur place.

CAMPAGNE DE VERDISSEMENT

UN ARBRE POUR MON QUARTIER
[.ORG](http://unarbrepourmonquartier.org)



Vous avez jusqu'au 31 mai pour commander un arbre et le payer en ligne dans le cadre de la campagne de verdissement pour les citoyens de l'arrondissement organisée par la Société de verdissement du Montréal métropolitain et le Regroupement des écoquartiers de concert avec l'arrondissement d'Anjou. Cette année, les arbres seront directement livrés chez vous le jeudi 14 et le vendredi 15 juin. Planter un arbre, c'est améliorer notre qualité de vie et notre environnement, alors tout le monde est invité à participer.

Pour commander votre arbre, visitez le site **unarbrepourmonquartier.org**.

RÉSIDUS VERTS



LA COLLECTE EST DE RETOUR

La collecte des résidus verts dans les secteurs résidentiels est maintenant de retour. Y participer, c'est poser un geste concret de protection de l'environnement, car les matières ramassées seront transformées en compost.

Pour vous départir de vos résidus verts, nous vous demandons d'utiliser des poubelles ou un contenant rigide réutilisable muni de poignées et sans couvercle (dimension similaire aux poubelles utilisées pour les ordures ménagères), des boîtes en carton, des sacs de papier spécialement conçus à cet effet que l'on trouve dans plusieurs commerces. Prenez soin de bien fermer les contenants et de les placer en bordure de trottoir sur votre terrain, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte.

RÉSIDUS VERTS ACCEPTÉS

- Résidus de nettoyage des jardins, des potagers et d'arbres fruitiers
- Rognures de gazon
- Feuilles mortes
- Branches de conifères (par exemple : haie de cèdres) de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre, attachées en fagot avec de la corde ou déposées dans les contenants autorisés

RÉSIDUS REFUSÉS

- Branches de feuillus
- Résidus alimentaires (notamment les restes de table)
- Litière d'animaux
- Terre et pierres
- Souches et troncs d'arbre

CALENDRIER DES COLLECTES DE RÉSIDUS VERTS

Les mercredis 2, 16 et 30 mai, 13 et 27 juin, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août

La collecte se poursuivra jusqu'en novembre. Les dates suivantes seront précisées dans le bulletin *Regards sur Anjou* du mois d'août.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

RAPPEL POUR LE DÉBUT DE LA COLLECTE DANS LE SECTEUR 3

Dès le lundi 7 mai, les résidents d'un édifice de huit logements et moins du secteur 3 profiteront de la collecte des résidus alimentaires. Les citoyens concernés ont d'ailleurs reçu leur bac brun et leur bac de comptoir en avril afin de bien commencer cette collecte.

L'arrondissement d'Anjou a mandaté Nature-Action Québec pour tenir deux kiosques d'information afin de vous donner des renseignements sur la collecte des résidus alimentaires.

Mercredi 2 mai
De 16 h 30 à 19 h 30
Bibliothèque Jean-Corbeil :
7500, avenue Goncourt

Mardi 15 mai
De 16 h 30 à 19 h 30
Chalet du parc de Peterborough :
8400, boulevard de Châteauneuf



Pour plus d'information, communiquez avec le bureau Accès Anjou en composant le 311.

RÉSULTATS DU CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL 2017

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS ET AUX GAGNANTES!



Le vendredi 13 avril, une cérémonie en l'honneur des gagnants du concours *Décorations de Noël 2017* s'est tenue au centre Roger-Rousseau, en présence d'élus et de membres du comité d'embellissement. Un souvenir leur a été offert par l'arrondissement.



Mme Chantal Cormier et M. Daniel Frenette
7093, croissant de la Berge

Mme Sandra Santos
8901, boulevard des Galeries-d'Anjou

Mme Nicole Mantha et M. Réjean Blondin
9211, avenue Justine-Lacoste

Mme Noella Rioux et M. Yvan Côté
7201-7203, avenue de Champchevrier

M. Bernard Gauthier
8251, avenue de Neuville, app.15

Mme Giovanna et M. Antonino Monaco
8400, avenue André-Laurendeau

M. Normand Gagnon
6202, place des Pignerolles

Mme Lynda Bujold et M. Neil Rail
6441, boulevard des Roseraies

M. Michel Clément
8251, avenue du Curé-Clermont

Mme Kathia Brunet et M. Daniel Boudreault
8301, Place Montoire

Mme Raymonde Cloutier et M. Laurent Geoffrion
7702, avenue d'Avrillé

M. Giuseppe Stangnitta
6841, avenue des Angevins

M. Mario Trépanier
8355, place de Croissy

Mme Antonina Cabral et M. Jean Paiva
5561, avenue de Verneuil

Mme Francine Robillard et M. Yves St-Pierre
5777, avenue Azilda

Mme Julie Beuparlant et M. Éric Laborde
7152, avenue Mousseau

Mme Christiane Lussier et M. Daniel Pesant
8349, avenue Chénier

M. Dwayne Spark
8441, avenue de Sublaines

M. Christopher Nguyen
7415, avenue Jean-Desprez

Mme Brigitte Nehma et M. Jean-Benoit Legault
9230, avenue Émile-Legault

Club de Golf Métropolitain
9555, boulevard du Golf

Étalex
8501, rue Jarry

Épicerie Métro Plus Messier
7172, rue Bombardier

École Wilfrid-Pelletier
8301, boulevard Wilfrid-Pelletier

Collège d'Anjou
11000, rue Renaude-Lapointe

Restaurant Bouf Vit
7655, boulevard Roi-René

Acropolis Pizzeria & Restaurant
7291, avenue de Malicorne

Le comité d'embellissement en compagnie de Mmes Andrée Hénault, Kristine Marsolais, Lynne Shand et de M. Richard Leblanc



JARDINS COMMUNAUTAIRES



Jardin communautaire Notre-Dame d'Anjou

JARDINETS DISPONIBLES

Certains jardinets n'ont pas trouvé preneur pour la saison. Pour en réserver un dès maintenant, composez le 514 493-8200 en journée. Premier arrivé, premier servi.

NOUVEL ANIMATEUR HORTICOLE

Monsieur Chafik Tergou, nouvel animateur horticole, s'est joint à l'équipe de l'arrondissement en avril dernier. Il visitera les différents jardins communautaires d'Anjou pour donner de l'information aux jardiniers afin de les aider à maximiser leur expérience agricole et à obtenir de bonnes récoltes. De plus, il sera là pour aider les comités des jardins concernant l'application des règles de jardinage et de civisme.

LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES DE FEUILLUS

Séparer la collecte de branches de feuillus de celle des résidus verts permet de lutter plus efficacement contre l'infestation de l'agrile du frêne. En effet, les branches de feuillus ne sont pas ramassées, mais déchiquetées sur place afin de détruire les larves et les insectes.

Si vous souhaitez vous départir de branches de feuillus, vous devez appeler le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte en composant le 311 afin de planifier une cueillette, qui a lieu uniquement sur demande. La collecte se déroule le **mardi, toutes les semaines**, entre 7 h et 19 h, et les branches sont déchiquetées sur place. Selon l'achalandage, la collecte peut durer jusqu'à quatre jours ouvrables.

La veille de la collecte, après 19 h, vous devez déposer les branches sur votre propriété, en bordure du trottoir, sans y empiéter et sans les attacher, avec le côté coupé vers la rue. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 20 cm (8 po) et le volume maximum est de 4 m³ par adresse. Les souches et troncs d'arbres, les racines, les branches de conifères ainsi que les branches coupées par une entreprise privée (qui doit elle-même s'en départir) ne sont pas acceptés.



BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 5 MAI

• DE 9 H À MIDI
Andrée Hénault
Conseiller de la Ville
pour l'arrondissement
d'Anjou



SAMEDI 19 MAI

• DE 9 H À MIDI
Kristine Marsolais
Conseillère
d'arrondissement,
district Centre



SAMEDI 2 JUIN

• DE 9 H À MIDI
Lynne Shand
Conseillère
d'arrondissement,
district Ouest



ACTIVITÉ FAMILIALE



ULTIMATE

L'arrondissement d'Anjou organise une activité d'*ultimate* parent-enfant offerte gratuitement. Elle se déroulera au parc Roger-Rousseau, du 27 juin au 15 août, tous les mercredis, de 19 h à 20 h. L'inscription et la présence d'un parent sont nécessaires.

➔ **Pour inscription et renseignements,** consultez le *Répertoire d'activités printemps/été 2018* de l'arrondissement d'Anjou, pages 31 à 33.

EXPOSITIONS DE PEINTURE ET D'AQUARELLE



Salle d'exposition Goncourt

Selon les heures d'ouverture de la bibliothèque Jean-Corbeil

Entrée libre

Nous vous convions à découvrir les œuvres de vos concitoyens et concitoyennes qui participent à l'atelier libre d'aquarelle ainsi que celles des élèves des cours d'aquarelle et de peinture donnés par les professeurs Gisèle Rivard et Jean Saucier, lors des sessions d'automne 2017 et d'hiver 2018. Vous pourrez les admirer dans le cadre de deux expositions, à la salle d'exposition Goncourt, située au 7500, avenue Goncourt. Un vin d'honneur sera servi lors des vernissages.

Du 1^{er} au 29 mai : Œuvres réalisées par les élèves des cours d'aquarelle et de peinture. Vernissage en présence des élèves et des professeurs, le **mardi 1^{er} mai, à 19 h.**

Du 31 mai au 27 juin : Œuvres réalisées par les participants de l'atelier libre d'aquarelle. Vernissage en présence des participants, le **jeudi 31 mai, à 19 h.**

QUELQUES PLACES ENCORE DISPONIBLES POUR LES CAMPS D'ÉTÉ

Il reste encore des places disponibles aux Ateliers-Soleil et au camp spécialisé en arts plastiques. Visitez le site Internet de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/anjou pour inscrire vos enfants afin qu'ils passent un été animé en compagnie de leurs amis.

Après l'inscription, veuillez remplir et nous faire parvenir le formulaire de renseignements complémentaires qui se trouve sur notre site Internet, dans la section « Camp de jour ».



Camps de jour Ateliers-Soleil

EXPOSITION DES COMPLICES D'ANJOU – LOISIRS ADAPTÉS



Le 22 mars dernier, au centre communautaire d'Anjou, se déroulait l'exposition des participants aux Complices d'Anjou – loisirs adaptés. Une ambiance de fête et un sentiment de fierté flottaient dans la salle. De nombreux visiteurs sont venus admirer les magnifiques œuvres.

BRAVO AUX ARTISTES!



Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est
514 493-8271



Laisser votre enfant explorer un livre développe ses sens.



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Les neurones atomiques Polymères

Bibliothèque Jean-Corbeil
Dimanche 27 mai, 14 h

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans
Inscription obligatoire à partir du 3 mai

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science, et ce, tout en apprenant !

Animation image par image

Bibliothèque Jean-Corbeil
Samedi 2 juin, 14 h

Pour les enfants âgés de 10 à 14 ans
Inscription obligatoire dès le 15 mai

Initiation au cinéma d'animation image par image, à l'aide d'un logiciel facile à utiliser. Également au rendez-vous, création d'un court film.

Écrivez des mots d'amour !



Bibliothèque Jean-Corbeil
Samedi 12 mai, 12 h à 16 h

Envie d'écrire des mots d'amour pour la fête des Mères ou des Pères ? Des bénévoles des Ateliers mot à mot du SAC Anjou vous aideront à trouver le mot juste. Veuillez noter que tout le matériel est fourni.

Ciné-biblio : Kubo

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 26 mai, 14 h

Jeux vidéo

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 12 mai, 14 h à 16 h 30

Vendredi 18 mai, 15 h 30 à 18 h

Pour les enfants âgés de 10 à 14 ans

Un vendredi et un samedi par mois, la bibliothèque t'accueille pour une soirée jeux vidéo. Viens essayer nos consoles et découvrir de nouveaux jeux avec tes amis !



Mai, le mois de la bande dessinée

Pour souligner la 7^e édition du Festival de bande dessinée de Montréal, nous vous proposons des activités sur la bande dessinée.

Nos coups de cœur BD

Tout le mois de mai

Chaque jour, un nouveau coup de cœur sera présenté sur notre page Facebook. De plus, à la bibliothèque Jean-Corbeil, surveillez notre exposition avec le meilleur de la BD à emprunter.

Atelier d'initiation au manga

Samedi 19 mai, 10 h 30

Bibliothèque Jean-Corbeil
Pour les enfants âgés de 10 à 14 ans
Inscription obligatoire

Vous apprendrez les techniques de base du dessin manga, tout en étant initié à la culture japonaise.

Bricolage : la BD décorative

Bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 5 mai, 14 h

Bibliothèque du Haut-Anjou

Mercredi 16 mai, 15 h 30

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus

Un atelier où les participants transforment de vieilles planches de BD et de manga en un objet décoratif et utile.

Concours mois de la BD

Bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou

Tout le mois de mai

Pour tous

Plein de BD à gagner !

HORAIRE D'ÉTÉ

VEUILLEZ NOTER QU'À PARTIR DU 26 MAI, LES BIBLIOTHÈQUES D'ANJOU SERONT OUVERTES SELON L'HORAIRE SUIVANT :

Lundi au mercredi	12 h à 20 h
Jeudi et vendredi	10 h à 18 h
Samedi	10 h à 17 h
Dimanche	11 h à 17 h

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

Cafés rencontres

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil



Introduction à l'art floral japonais

Jeudi 17 mai, 18 h 30

Inscription dès le 1^{er} mai

Présenté par M. Raynald Donais, président de la Société Ikenobo Ikebana de Montréal. Vous aurez la chance de vous initier à l'art de l'ikebana. La démonstration sera suivie d'un atelier qui permettra à chaque participant de réaliser un petit Ikebana.

INVITATION

CÉLÉBRONS EN FAMILLE LA FÊTE NATIONALE!

23 JUIN DE 11H À 16H30 À ANJOU-SUR-LE-LAC
ACCÈS AU STATIONNEMENT PAR LA RUE RENAUDE-LAPOINTE

SPECTACLE FAMILIAL D'HENRI-GODON 14H30

13H15 ÉCOLE ARTISTIQUE MARIE-PROSE

JEUX GONFLABLES, MAQUILLAGE, MINIFERMETTE, ET PLUS ENCORE!
C'EST UN RENDEZ-VOUS BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!
TRANSPORT GRATUIT GRÂCE À DES NAVETTES D'AUTOBUS

VILLE.MONTREAL.QC.CA/ANJOU

